# RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Cette année marque l'entrée du mouvement sportif au sein de la nouvelle gouvernance du sport voulue par les pouvoirs publics. Cette dernière a pour objectif de développer les pratiques sportives pour le plus grand nombre en augmentant de trois millions le nombre de pratiquants mais pas forcément au sein du tissu associatif. Et de réussir par ailleurs, les jeux olympiques et paralympiques à Paris en 2024. Pour ce faire, le gouvernement a choisi un modèle structurel basé sur une gouvernance collégiale associant l'Etat, le mouvement sportif, les collectivités territoriales et les acteurs économiques. Dans ce cadre, l'Etat a créé le 24 avril dernier l'Agence nationale du sport (ANS) chargé du développement de la haute performance et des pratiques sportives tout en donnant plus d'autonomie aux fédérations sportives.

Le système actuel s'est créé sous l'impulsion du Général de Gaulle après la débâcle des jeux olympiques de Rome en 1960, dont la finalité du sport était la compétition et l'éducation. Cette pratique se déroule essentiellement au sein des fédérations sportives. Ces dernières ont vu constamment leur nombre de pratiquants augmenter atteignant 16 millions de licenciés. Or, aujourd'hui, la finalité première est l'entretien physique et la santé. Afin de répondre à cette nouvelle demande notre fédération sportive s'est adaptée en diversifiant son offre de pratique sportive telle que le sport santé, le sport en entreprise et les activités innovantes. Mais malheureusement, nous constatons que la pratique se situe également à l'extérieur du mouvement associatif puisque nous comptabilisons 23 millions de pratiquants. Cette pratique autonome bien souvent moins onéreuse et sans contrainte fidélise une population qui rejette la pratique sportive de club trop orientée, peut-être, sur la performance.

Mais cette pratique hors structure ne doit pas s'opposer à ce que nous proposons. En effet, les structures sportives de judo s'adressent à tout pratiquant et à toute forme de pratique. En effet, selon nos valeurs nous proposons des activités ludiques, éducatives, hygiéniques et compétitives permettant à chacun de trouver son expression motrice selon ses aspirations.

Or, se licencier, c'est bien autre chose que de vouloir pratiquer. En effet, l'adhésion au sein d'un club implique des droits mais également des devoirs. Les droits, c'est la possibilité de pratiquer en loisir, en compétition, se former et progresser sous l'autorité d'un éducateur sportif compétent. Mais l'adhésion à un club, c'est bien plus que de consommer une activité sportive. En effet, adhérer c'est vouloir participer à une aventure humaine en mettant ses compétences pour l'intérêt général. C'est prendre des responsabilités, s'engager autour de valeurs communes. Enfin, une pratique sportive sociale et non égocentrique. C'est bien cela, mes chers amis, qui nous différencie de la pratique sportive hors structure.

Fort de ce constat, il me semble opportun que la puissance publique continue à nous accompagner afin que nous continuions à jouer notre rôle social qui va bien au-delà du développement de la pratique sportive.

C'est dans cet état esprit que la Ligue Grand Est de judo a poursuivi sa politique sportive. En effet, cette dernière a été présente dans l'ensemble des secteurs de notre activité :

Le sportif par l'organisation des manifestations sportives et des stages sportifs engendrant d'excellents résultats à l'instar de Mélanie Clément qui termine 5ème au Grand Slam de Paris, première au Grand Slam de Tbilissi et qui participera au championnat du monde à la fin du mois d'août.

C'est la mise en œuvre de la filière de formation sur l'ensemble du territoire en proposant à nos futurs dirigeants et entraîneurs des formations allant de l'assistant club au BPJEPS. Une véritable filière de formation permettant à chacun de s'investir dans l'enseignement de judo selon ses motivations.

Enfin c'est proposer à nos licenciés des stages de formation et des passages de grades afin qu'ils puissent accéder au grade supérieur.

Ces actions volontaristes voulues par le conseil d'administration ont été maintenues malgré la baisse conséquente du CNDS au titre de l'année 2018 et une équipe administrative et technique affaiblie.

En effet, cette année fut marquée par de nombreux arrêts de maladie et des démissions occasionnant des dysfonctionnements. Concernant les arrêts de maladie, fort heureusement la plupart d'entre eux ont repris le travail gage d'une bonne santé retrouvée. Sur ce point, je serai heureux de revoir parmi nous madame Cécile Muller qui se trouve encore en arrêt maladie, nous avons tous une pensée pour elle et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Quant aux démissions, monsieur Thomas Pascal est parti rejoindre la Ligue Ile de France, monsieur Damien Manneville a choisi une nouvelle orientation professionnelle et madame Jennifer Gauvain, secrétaire comptable, a fait valoir son solde de tout compte.

Devant cet état de fait, vous conviendrez qu'il est difficile de faire un suivi administratif et financier efficient. Afin de remédier à cette situation, la Ligue Grand Est de judo a recruté pour le 1er septembre 2019 monsieur Alban MASIA en remplacement de monsieur Thomas Pascal, monsieur Corentin Koenig au 15 mai 2019 en remplacement de monsieur Damien Manneville. A cet effet, je tiens à remercier la Fédération pour avoir organiser rapidement ce recrutement, ce qui nous a permis d'assurer la continuité du service. Enfin, Madame Myriam Rousseaux, nouvelle secrétaire comptable, a pris ses fonctions le 24 juillet dernier.

Je souhaite à Myriam, Alban et Corentin la bienvenue au sein de notre Ligue.

Ligue Grand Est de JUDO et disciplines associées

Je tiens à remercier messieurs Sébastien GIRARDEY, Yannick FOUSSE, Laurent PERONNE, Damien MANNEVILLE, Corentin KOENIG et toutes leurs équipes pour le travail accompli à la structuration et au développement de notre Ligue. Mais également aux bénévoles et dirigeants qui assurent l'accroissement de notre Ligue en toute sérénité.

Pour conclure mon propos, je voudrai citer le Baron Pierre de Coubertin rénovateur des jeux olympiques modernes : **« Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès ».**

Je vous remercie de votre attention

**Frantz RALITE**
**Secrétaire général de la Ligue Grand Est de Judo**